

CONVOCAATION
CONSEIL D'ADMINISTRATION LIFB

Aux membres du Conseil d'Administration de la LIFB,

Mesdames, Messieurs, Cher-e-s ami-e-s,

J'ai le plaisir de vous convier à notre prochaine réunion de Conseil d'Administration qui se tiendra le :

LUNDI 5 FÉVRIER 2024
En présentiel à partir de 20h00
Nouveau siège de la LIFB – 123, rue de Tocqueville – 75 017 PARIS

* en cas d'empêchement, un lien visio pourra vous être adressé.

Vous retrouverez ci-dessous l'ordre du jour prévisionnel de cette réunion :

- Validation du PV du Conseil d'Administration du 15-11-2023 (vote n°1)
- Actualités de la LIFB : déménagement siège social, point licences à date, échéancier clôture de l'exercice
- Point statutaire – composition du Bureau LIFB (vote n°2)
- Actualités de la FFBaD : AG du 2 et 3/03/2024 (modifications statutaires), point financier, billetterie solidaire JO / JOP, IFB (test event), mérites fédéraux
- Questions diverses :

Je vous remercie de confirmer à Brigitte VINCENT (secrétaire générale) si vous assisterez à cette réunion, en présentiel ou à distance. Cette réunion sur site permettant également de découvrir le nouveau siège social de la Ligue, je compte sur votre présence.

Dans l'attente, nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information ou questions que vous souhaiteriez voir abordées (*à transmettre en amont de la réunion*).

Dans l'attente, je vous prie de recevoir l'expression de mes sportives salutations,

Le Président de la LIFB
Hugo Anest



Auteur(s) : Olivier DAUBE

Destinataire(s) : Membres du CA LIFB

Date : 05/02/2024

Objet : Réunion du Conseil d'Administration de la LIFB

Présents au siège de la LIFB	Hugo ANEST, Cécile RONGET, Jonathan CASSIER, Valérie CONTOZ, Matthieu SOUCHOIS, Matthieu RIOLLIER, Brigitte VINCENT, Didier JACQUEMIN, Arnold AKPLOGAN, Sonia KACED
En distanciel	Corentin XOUAL, Mathieu THOMAS
Excusés	Dorine ABRAHAMME, Olga PETROVA, Paul ADAM
Assiste	Olivier DAUBE (Directeur LIFB)

Rappel de l'ordre du jour :

- PV de la réunion de Bureau du 15-11-2023 (**vote**)
- Actualités de la LIFB :
 - o Sièges de la LIFB : point sur le déménagement
 - o Clôture de l'exercice financier
 - o Point sur les licences à date
- Point statutaire :
 - o Mise à jour du bureau de la LIFB
 - o Calendrier de fin de saison
 - o Actualité fédérale (AG, Budget, Réforme statutaire), événements internationaux (Billetterie solidaire JOP, test event, Opération « Bienvenue chez les badistes »)
- Questions diverses

1. PV de la réunion de Bureau du 15-11-2023

Aucune remarque n'est faite sur ce PV.

Vote n°1 : proposition de validation du PV du Bureau du 15 novembre 2023

- POUR : 12/ CONTRE : 0/ Abstention : 0
- Décision : Adoptée à l'unanimité

2. Point administratif et financier

a- Siège de la LIFB

Décisions statutaires :

- **Le CA a validé le 09-01-2024**, en distanciel, le changement de siège social (14 votants – 13 pour / 1 abstention).
- **Déclaration en Préfecture** : modifications de statuts, dirigeants et siège social en cours.

Démarches techniques :

- Transfert de la fibre (+ installation d'une solution de téléphonie fixe via internet), différents contrats de fourniture d'électricité, copieur, ménage, extincteurs réalisés.
- Travaux d'installation d'une kitchenette effectués le 04-01.
- Derniers travaux de mise à niveau (radiateur défectueux, branchement du ballon d'eau chaude) effectués le 01-02
- Pose de la vitrophanie prévue pour le 06-02

Déménagement :

- Déménagement / emménagement réalisé sur 3 jours (16 au 18-01) par l'équipe salariée
- Pas d'accord trouvé à date sur l'état des lieux de sortie avec le propriétaire du 64, Rue du Couédic. Celui-ci propose de retenir près de 50% de la caution (5.000€). Après plusieurs échanges, nous avons fait une contre-proposition à 1.500€ prenant en compte l'état de vétusté du local et les problèmes récurrents d'humidité.

Coût global :

- Caution nouveau siège : 6K€
- Aménagement d'une kitchenette et raccordement au réseau d'eau : 3K€
- Réalisation d'une vitrophanie : 3K€
- Transfert réseau informatique : 2K€
- Aménagements et achats divers : 1K€
- Caution de l'ancien siège : -11,5K€

b- Clôture de l'exercice 2023

A réaliser	Échéance	Intervenant
Valorisation des heures bénévoles (membres du CA)	Fin janvier 2024	Direction Trésorier +
Récupération des dernières factures, NDF, règlements	Fin février 2024	Direction Trésorier +
Clôture de l'exercice	4 et 5 mars 2024	Cabinet Exponens
Certification des comptes	18 au 20 mars 2024	Mme TERQUEM (CAC)
Proposition de validation des comptes	24 avril 2024	CA
Validation définitive des comptes	5 juin 2024	AG

c- Licences 2023-2024 (point à date)

Comités	Licences au 05-02-2019	Licences au 05-02-2023	Licences au 05-02-2024	Variation (par rapport à la saison 2022-2023)
75	4.065	4.530	4.612	+1,8%
77	5.208	5.297	5.575	+5,2%
78	5.617	5.827	5.856	+0,5%
91	5.269	5.103	5.263	+3,1%
92	5.436	5.676	5.972	+5,2%
93	2.316	2.452	2.666	+8,7%
94	3.810	4.047	4.184	+3,4%
95	3.392	3.367	3.657	+8,6%
TOTAL	35.125	36.303	37.786	+4,1%

La progression de nos effectifs demeure constante malgré un tassement prévisible. Nos prévisions initiales (entre 39.000 et 39.500 licences) devraient s'avérer exactes (1.427 licences prises la saison dernière depuis le 05-02-2023, ce qui correspond aux tendances habituelles à cette période).

Le CA évoque, sur proposition du Bureau, la manière dont nous pouvons inciter les clubs à la prise de licences pour cette période de l'année : jeu concours au-delà de 38.300 licences, récompense de la plus forte progression entre le 01-01 et le 31-08, incitation à la prise de licences en lien avec les différentes animations estivales autour des JOP...

Pour le cas du « Badminton Pays de Fontainebleau » : l'affiliation technique avait été validée techniquement au 01-09 avant la réunion de CA du 02-10 qui avait rejeté cette demande. L'association est sous surveillance (4 licenciés à date) et ne sera pas reconduite si elle n'est pas en règle avec les statuts fédéraux (10 licences minimum).

3. Point statutaire et financier :

a- Mise à jour du Bureau de la LIFB

- **Vice-Présidence en charge de la formation** : le poste est vacant depuis la démission pour raisons de santé de **M.J. BOULANGER**. Le poste est à pourvoir pour la fin du mandat (9 à 12 mois selon la date de l'AG électorale).
- **Candidatures** : un appel à candidatures a été réalisé et 2 élus se sont positionnés : **M. SOUCHOIS** / **J. CASSIER**. Les 2 candidats évoquent devant l'assemblée leurs motivations / projets. **M. SOUCHOIS** informe qu'il retire sa candidature.

Vote n°2 : proposition de nomination de J. CASSIER en tant que Vice-Président en charge de la formation

- POUR : 7/ CONTRE : 0/ Abstentions : 5
- Décision : Adoptée à l'unanimité

Ci-dessous la nouvelle composition du Bureau de la LIFB :

Nom	Prénom	Poste
ANEST	Hugo	Président
VINCENT	Brigitte	Secrétaire Générale
RIOLLIER	Matthieu	Trésorier Général
ADAM	Paul	Vice-Président
CASSIER	Jonathan	Vice-Président
RABY	Adèle	Vice-Présidente
KACED	Sonia	Vice-Présidente
XOUAL	Corentin	Vice-Président
ABRAHAMME	Dorine	Trésorière adjointe

La saison étant lancée (*réforme de la filière fédérale de formation, perte du DE, lancement du CQP 2023-2024*), la priorité du secteur formation et son élu sera de gérer les évolutions potentielles de la certification Qualiopi. En effet, celle-ci pourrait contraindre les prestataires de formation (comme la LIFB pour le CQP) à passer eux-mêmes la certification Qualiopi. C'est un enjeu pour notre secteur formation que de dispenser une formation CQP sur le territoire ; ce passage par la certification nous contraindrait à étoffer notre offre de formation professionnelle.

b- Calendrier LIFB

Hugo ANEST insiste sur les nécessaires présences des élus sur les différents événements régionaux et en particulier les championnats régionaux : Régional jeunes (24 et 25-02 à Porcheville), Régional seniors (25 et 26-05 – lieu à définir).

Par ailleurs, la LIFB accueillera 2 compétitions nationales :

- Qualificatifs au France jeune : 6 et 7-04-2024 à SAINT-MAUR (94)
- CEJ5 : 12 au 14-04-2024 à L'HAY-LES-ROSES (94)

c- Actualités fédérales

La prochaine AG fédérale est prévue le 2 et 3-03-2024 à Roissy-en-France (95) ; notre ligue n'a pas pu compléter sa liste de représentants malgré 30 personnes potentielles inscrites sur les listes (*finalement 12 présents + 2 procurations*). Ce moment statutaire est primordial avec des temps forts :

- Vote du Budget 2024 avec ou sans augmentation de timbre. Quelle que soit l'option choisie, le soutien aux territoires sera amputé de nombreuses aides (pôle espoir, clubs avenir, part variable du dialogue de gestion).
- Réforme statutaire incluant des notions réglementaires obligatoires (parité, vote des clubs aux AG nationales, limitation des mandats...) ou volontaires.

En marge du COMEX qui s'est déroulé le 20 et 21-01-2024, Y. PENEL a annoncé que son équipe et lui-même ne se représenteraient pas.

d- Événements 2024

Plusieurs événements vont se dérouler dans les prochains mois : IFB (Test Event – Mars 2024), JO (Juillet – Août 2024), Jeux paralympiques (septembre 2024).

Nous avons sollicité les élus du CA, Présidents de comités, polistes et salariés de la LIFB afin de leur offrir des places (nombre variable en fonction de la catégorie) pour un ou plusieurs de ces événements.

En plus des 28 billets pour les JO déjà achetés fin 2022 (*3.920€ déduits de notre dialogue de gestion*), les besoins à l'issue du sondage sont les suivants :

- Jeux paralympiques : 17 places à acheter (425€)
- Test Event (IFB) : 25 places à acheter (environ 900€)

En marge de ces achats de places, l'Etat va doter le mouvement de 100.000 billets offerts (*Opération « Tous aux Jeux – billetterie solidaire »*). Pour notre Ligue, cela représente 73 bénévoles dotés pour les JO et 26 pour les jeux paralympiques (qui recevront chacun 2 places).

Enfin, une opération d'hébergement solidaire est proposée par la FFBaD : elle concerne les badistes franciliens susceptibles de recevoir les badistes de province participant aux JOP en tant que volontaires. Cette campagne « Bienvenue chez les Badistes » sera lancée prochainement.

4. Questions diverses

a- Campagne ANS2024

La note de cadrage fixant les priorités d'action et les dates de la campagne n'a pas été publiée par l'ANS. Les crédits ne devraient pas évoluer pour cette année malgré une part supérieure réservée aux clubs (50% des crédits alloués au Badminton).

L'enjeu sera également de solliciter une consolidation d'une des 2 conventions arrivées à échéance en décembre 2023 (Olivier, Geoffrey). Contrairement à 2023, il y aura cette année davantage de crédits pour des créations de poste voire des consolidations (*de nombreuses conventions sont arrivées à échéance en Ile-de-France fin 2023*).

b- Chèques sport 2024

Le Conseil Régional lance une nouvelle campagne de soutien aux clubs par le dispositif Chèques sport. Le badminton pourra récompenser 30 clubs grâce à des chèques multi-enseignes leur permettant d'acheter du matériel, fournitures administratives... Les clubs engagés dans le handicap pourront même être dotés jusqu'à 600€.

Fin de la réunion : 21h45

Prochaine réunion : mercredi 24-04-2024

Le Président de la LIFB
Hugo ANEST



La Secrétaire Générale
Brigitte VINCENT

